

Caducité de plein droit des BSAAR le 20 octobre 2016

Les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) non exercés au 20 octobre 2016 devenant caducs de plein droit, ils ne pourront pas faire l'objet d'acquisition par Randstad France au titre du projet d'offre publique d'achat portant sur les titres émis par Ausy tel qu'annoncé le 20 juin 2016.

Les détenteurs de BSAAR qui souhaitent participer à l'Offre devront donc exercer les BSAAR au plus tard le 20 octobre 2016 pour pouvoir, le cas échéant, être en mesure d'apporter à l'Offre les actions résultant de l'exercice de leurs BSAAR.

Le 20 juin 2016, la société Randstad France (l'« **Initiateur** ») et la société AUSY (« **Ausy** ») ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat (l'« **Offre** ») portant sur les titres de capital émis par Ausy.

Aux termes de ce projet d'Offre, l'Initiateur entend proposer aux porteurs de titres Ausy un prix de 55,00€ par action et de 63,25€ (majoré des intérêts courus) par obligation remboursable en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE) émise par Ausy.

Le dépôt de l'Offre est soumis à l'autorisation (i) des autorités de la concurrence européenne et américaine (autorisations obtenues respectivement le 16 août 2016 et le 7 juillet 2016), (ii) de la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (autorisation obtenue le 11 août 2016) et (iii) du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique au titre du contrôle des investissements étrangers en France (procédure toujours en cours à ce jour).

A ce jour, le dépôt de l'Offre n'est pas encore intervenu. L'Offre demeure soumise à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers et fera par ailleurs l'objet d'une consultation des instances représentatives du personnel d'Ausy, conformément à la réglementation applicable. En tout état de cause, l'Offre ne pourra être ouverte à la date du 20 octobre 2016, date après laquelle les BSAAR seront caducs.

En conséquence, Ausy attire l'attention des porteurs de BSAAR sur le fait que les BSAAR non exercés au 20 octobre 2016 devenant caducs de plein droit, ils ne pourront pas faire l'objet d'acquisition par l'Initiateur au titre du projet d'Offre dont l'ouverture et le règlement livraison, le cas échéant, interviendront en tout état de cause, postérieurement au 20 octobre 2016. Les détenteurs de BSAAR qui souhaitent participer à l'Offre devront donc exercer les BSAAR au plus tard le 20 octobre 2016 pour pouvoir, le cas échéant, être en mesure d'apporter à l'Offre les actions résultant de l'exercice de leurs BSAAR.

Les termes et conditions des BSAAR figurent dans la note d'opération, faisant partie du prospectus visé par l'AMF sous le n° 09-274 le 24 septembre 2009, établi lors de l'émission d'OBSAAR (le « **Prospectus OBSAAR** »). Un BSAAR donne le droit de souscrire une action Ausy au prix de 17 euros. Les porteurs de BSAAR sont invités à se reporter au Prospectus OBSAAR pour plus de précisions.

A propos d'AUSY :

AUSY (Code ISIN : FR0000072621, code mnémorique : OSI) est l'une des premières sociétés françaises de Conseil en Hautes Technologies. Son offre s'articule autour d'une double spécialisation : le management et l'organisation des Systèmes d'Information et la R&D externalisée et les systèmes industriels.

La société bénéficie du label « Tech 40 » distinguant les sociétés technologiques emblématiques cotées sur les marchés d'Euronext. Depuis le 29 décembre 2015, le titre AUSY est éligible au SRD dit « Long Seulement ». Enfin, depuis le 29 janvier 2016, AUSY a rejoint le compartiment B d'Euronext Paris.

De plus amples informations sont disponibles sur le site de la société : www.ausy.com.

Contacts AUSY

AUSY

investors@ausy.com

ACTIFIN

Stéphane Ruiz- sruiz@actifin.fr

01.56.88.11.11

Presse

TADDEO

Philippe de Baillencourt

philippe.debaillencourt@taddeo.fr

01.80.05.82.87

AUSY